

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW : CODE 01 + SERVICE AUX HEBDOS

Stratégie d'action jeunesse 2009-2014

« L'avenir appartient à la jeunesse québécoise »

- Jean Charest, premier ministre du Québec
Responsable des dossiers jeunesse

QUÉBEC, le 27 mars 2009 – Le premier ministre du Québec et responsable des dossiers jeunesse, Jean Charest, a procédé officiellement aujourd'hui au lancement de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014. En présence des principaux partenaires de la mise en œuvre de la Stratégie et de représentants des groupes jeunes, M. Charest a présenté les grandes orientations de la nouvelle Stratégie dont l'ambition est *d'enrichir le Québec de sa relève*.

« Le Québec a besoin de la participation de tous ses jeunes pour assurer son développement. Nous devons les accompagner et les guider afin qu'ils puissent prendre la place qui leur revient au sein de notre société. Avec la Stratégie d'action jeunesse, nous proposons des moyens concrets pour les accompagner et assurer leur réussite », a affirmé le premier ministre.

La Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 a été élaborée à la suite d'une consultation effectuée auprès des partenaires, des ministères et des organismes jeunesse. Cette Stratégie s'inscrit dans la continuité de la précédente, tout en l'actualisant et en intensifiant les efforts du gouvernement sur certains enjeux, notamment la persévérance scolaire. À ce sujet, une initiative conjointe entre le gouvernement et la Fondation Lucie et André Chagnon visant à lutter contre le décrochage scolaire a été annoncée, totalisant des investissements supplémentaires de 50 millions de dollars.

La Stratégie se réalisera en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la société. Le milieu des affaires, les organismes communautaires, les représentants des groupes jeunesse, le monde de l'éducation et les élus municipaux uniront leurs efforts en vue d'atteindre les objectifs fixés. En fait, plusieurs centaines de partenaires participeront à la concrétisation des actions proposées, actions qui auront des effets positifs sur la vie des jeunes, de façon notamment à les maintenir aux études et à les aider à entrer sur le marché du travail.

Le gouvernement du Québec a choisi d'élaborer un plan d'action qui s'échelonne sur cinq ans, afin de maximiser les retombées positives sur les jeunes et d'assurer aux organismes partenaires stabilité et continuité. La majorité des actions proposées par la nouvelle Stratégie d'action jeunesse vise à offrir une intervention directe auprès des jeunes.

La Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 déploie son action sous l'angle de six défis à relever :

Le Défi de l'éducation et de l'emploi

La lutte contre le décrochage scolaire, l'intégration en emploi et la préparation des jeunes au nouvel espace mondial seront au cœur de notre action.

Le Défi de l'entrepreneuriat

Le gouvernement désire intensifier ses efforts pour le développement de la culture entrepreneuriale et le soutien à la relève.

Le Défi de la santé

Le gouvernement poursuivra son travail afin de favoriser de saines habitudes de vie et la prévention des comportements à risque.

Le Défi des régions

Favoriser la présence des jeunes dans toutes les régions du Québec et encourager l'engagement dans leur milieu de vie.

Le Défi de la diversité

Promouvoir le respect de la diversité et l'engagement des jeunes immigrants au cœur de la société québécoise.

Le Défi de l'environnement

Le gouvernement entend favoriser le développement de l'expertise jeunesse en environnement.

Dans l'ensemble de ses missions, ce sont plus de deux milliards de dollars qui sont investis par le gouvernement pour la jeunesse. La Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 poursuit l'action initiée par la Stratégie 2006-2009, qui a permis de poser des gestes concrets qui ont eu un impact important dans la vie quotidienne de milliers de jeunes. « Grâce à nos efforts, des jeunes sont retournés aux études, d'autres ont obtenu un emploi. Certains, dont le parcours a été semé d'embûches, ont retrouvé confiance en l'avenir. En ce sens, le renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse se veut le reflet de l'engagement constant du gouvernement envers les jeunes », a conclu le premier ministre.

– 30 –

Sources :

Hugo D'Amours
Attaché de presse
Cabinet du premier ministre
418 643-5321

Renseignements :

Caroline Dorval
Responsable des communications
Secrétariat à la jeunesse
418 644-8425